



Compte rendu conseil de promotion – Contrôleurs stagiaires – 26 mars 2013 –
LYON

Nous avons rencontré ce mardi 26 mars 2013 à L'ENFIP de Lyon M FORTE, Directeur de la Formation initiale ; les Directrices des Établissements de Noisy le Grand et de Lyon, un chargé de mission de l'établissement de Clermont-Ferrand, ainsi que 4 formateurs des deux établissements.

Le début de séance était initialement prévu à 9h30. En guise d'accueil, une majorité des stagiaires de l'ENFIP de Lyon se sont rassemblés « spontanément » dans la cour de l'école pour accueillir « avec chaleur » le directeur. Nombre d'entre eux l'ont interpellé librement pour lui exposer leurs inquiétudes, leur mal être et exprimer leurs mécontentements.

Nous remercions tous les stagiaires pour leur participation à ce rassemblement. Votre présence a permis de donner du poids à l'ensemble de nos revendications.

Le Conseil de promotion s'est finalement tenu après 9h45. D'un commun accord, CGT Finances Publiques et Solidaires Finances Publiques ont décidé de porter d'une seule voix vos revendications. Les deux organisations syndicales ont ouvert les débats avec la lecture d'une liminaire conjointe.

Faisant écho à ce rassemblement, la direction s'est exprimée immédiatement sur le dernier contrôle de connaissance. M FORTE a tenu à présenter ses excuses sur le contenu des sujets : « la démarche n'était pas de vous piéger, de tirer dans les coins ». Dans un premier temps, il nous a assuré qu'un état des lieux de « l'ampleur des dégâts » sera rapidement dressé avec les formateurs. Il s'est par ailleurs engagé ce qu'une « harmonisation » des notes soit mise en place. Nous restons bien entendu vigilants sur ce point.

Autre point crucial évoqué longuement : le rééquilibrage entre les parties Carrière et Dominante. Prenant compte de la lourdeur de la partie Carrière, M FORTE a admis que « le déroulé de la scolarité n'était pas le plus optimal (...), on réfléchit à un nouveau rythme des matières ». Un rééquilibrage est à l'étude, matière par matière.

Nous sommes ensuite revenus sur la note chiffrée, aujourd'hui déterminante pour la titularisation. Nous avons réitéré notre opposition à ce système de note et avons réaffirmé notre volonté de la mise en place d'une évaluation non chiffrée.

Ensuite a été dressé un point d'étape sur la scolarité :

_ concernant les applications : les élus ont exprimé la volonté de la création d'une réelle base école quelle que soit la filière suivie ;

_ en matière de support papier, il a été constaté d'importantes inégalités entre filières. Nous demandons à ce que tous les stagiaires puissent bénéficier de corrigés papier ;

_ nous avons dénoncé le mauvais calibrage de certains enseignements et le manque de souplesse pour y pallier ;

- suite à notre demande, le directeur s'est engagé à nous communiquer plus tôt que prévu, les lieux d'affectation du stage d'application, qui devait initialement être connu le 14 avril ;

- Lors du stage d'application , les stagiaires qui rencontreront des difficultés pour le dépôt de leur congés sont invités à les faire remonter auprès de leur organisations syndicales et même de la direction des établissements. N'hésitez pas !

La note de participation sera connue le 18 avril avant l'épreuve de rattrapage afin de permettre le calcul de la moyenne de l'année.

Il sera transmis par l'administration un calendrier de communication des notes.

Il a été apporté des précisions sur le déroulement de l'épreuve de rattrapage, à savoir :

- Qu'il s'agira d'un écrit portant sur la totalité des matières de la filière des stagiaires ;
- La note obtenue se substituera à la plus mauvaise note qu'elle provienne d'un écrit ou d'un oral ;

Les stagiaires dans ce cas seront individuellement reçus par la direction.

Pour l'oral collectif, la composition des groupes sera communiquée ce jeudi 28 mars.

Concernant le stage premier métier de Septembre, il se déroulera à partir de la deuxième semaine du mois. Pour la filière GP à Lyon (ne concerne que la gestion des hlm et hôpitaux) et pour la filière fiscale à Noisy. La durée diffère selon le poste occupé, de 3 jours à deux semaines. Ce sont vos départements respectifs qui s'occuperont de l'inscription en stage. Vos élus ont demandé à nouveau les modalités de remboursement des frais. Pas de réponse à ce jour !

Nous sommes intervenus également sur le calendrier de fin de scolarité. Les stagiaires s'inquiètent du manque d'informations sur la dernière journée de cours le 26 avril alors que beaucoup doivent rendre leurs logements dans les résidences : la réponse de la direction reste encore floue il sera transmis un calendrier de fin de scolarité.

Il a été fait un retour sur l'évaluation de la partie « carrière » par les stagiaires. M Forte a reconnu que les évaluations avaient été moins bonnes à Lyon qu'à Noisy. Il a refusé malgré notre demande de nous communiquer les résultats école par école. Nous avons repris chaque point évalué ce qui nous a permis d'expliquer le ressenti des stagiaires, déjà exprimé le matin même dans la cour.

Malgré une demande au premier conseil de janvier sur le fonctionnement et le cout du logement des stagiaires, la direction n'est toujours pas en mesure de nous apporter des éclaircissements sur l' ALS. Comment sont utilisés les 427€ versés en début d'année ? L'ALS se doit de rendre des comptes à ses adhérents.

Au vu de la mobilisation lors du rassemblement et des attentes de l'ensemble des stagiaires, nos deux organisations syndicales restent mobilisées surtout que de nombreuses questions restent sans réponses ! La fin de scolarité étant proche il est inadmissible de voir autant de sujets en suspens. Le terme de « cobaye » employé lors du premier conseil garde malheureusement tout son sens.

